

## Communiqué de Mgr Laurent PERCEROU

*Aux paroisses, mouvements et services d'Église,  
communautés religieuses et monastères*

### **J'étais un étranger et vous m'avez accueilli**

*(Matthieu 25, 35)*

Le pape François, une fois encore, vient nous provoquer ! Dimanche, lors de la prière de l'Angelus, il déclarait :

*« Face à la tragédie des dizaines de milliers de demandeurs d'asile qui fuient la mort, victimes de la guerre et de la faim et qui sont en chemin vers une espérance de vie, l'Évangile nous appelle et nous demande d'être les prochains des plus petits et des plus abandonnés, à leur donner une espérance concrète (...) Dans un geste concret, à l'approche du jubilé de la miséricorde je demande que chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère, chaque sanctuaire d'Europe accueille une famille. (...) Je me tourne vers mes frères les évêques d'Europe, vrais pasteurs, pour qu'ils soutiennent mon appel dans leur diocèse »*

Certains s'étonnent de cette prise de position du Saint Père et de sa demande. Il n'y a pourtant là rien d'original, le pape François nous demande tout simplement d'être d'authentiques disciples du Christ. Oui, il nous faut annoncer l'Évangile et témoigner de notre foi ; oui, il nous faut célébrer la gloire de Dieu et vivre reliés à Lui dans le cœur à cœur de la prière et la méditation de sa Parole... Mais vivre en disciple nécessite également de mettre en pratique l'Évangile que nous annonçons, de vivre de l'Esprit Saint que nous célébrons. Aujourd'hui, l'exilé frappe à notre porte, il est icône du Christ : *« J'étais un étranger et vous m'avez accueilli ! »*. Allons-nous la laisser fermée ? Ce n'est pas seulement la charité fraternelle qui est en jeu, c'est la foi qui est en jeu ! L'appel du Pape François rejoint ainsi ce qu'écrivait en 1998 Saint Jean-Paul II : *« Pour le chrétien, l'accueil et la solidarité envers l'étranger ne constituent pas seulement un devoir humain d'hospitalité, mais une exigence précise qui découle de la fidélité même à l'enseignement du Christ »*. C'est le rappel de la longue Tradition de l'Église. Il n'est donc pas possible de soutenir les messages de rejet qui désignent ces malheureux comme un danger pour notre société et un péril pour notre civilisation. *« Que serait notre civilisation si elle renonçait à assumer la dimension universelle de la dignité humaine ? Que serait l'héritage du christianisme s'il se fermait devant le pauvre à sa porte ? »*<sup>1</sup>

Alors, en écrivant cela, je sais que nombre de chrétiens n'ont pas attendu l'appel du Pape François pour vivre l'Évangile en acte auprès de nos frères et sœurs migrants dans une paroisse, un mouvement d'Église, également aux côtés d'hommes et de femmes de bonne volonté dans diverses associations. Leur savoir-faire, leur expérience nous seront précieux pour mettre en œuvre l'appel du Saint Père.

#### **Concrètement, dans notre diocèse :**

J'ai demandé au service diocésain de la diaconie en la personne de son délégué, monsieur Jean-François Girardot, d'être le référent diocésain pour les paroisses, communautés religieuses et monastères ainsi que pour les particuliers qui seraient disposés à accueillir des réfugiés, à mettre à disposition des locaux ou qui seraient contactés pour les accueillir. Je mandate monsieur Girardot pour être, au nom de l'Église diocésaine, l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics pour le suivi des personnes accueillies. Le service diocésain de la diaconie travaillera en concertation avec le Secours Catholique qui dispose d'une bonne expérience en la matière.

---

1 Cardinal André Vingt-Trois, message aux diacres et aux prêtres, septembre 2015

Pourquoi ? Il ne suffit pas d'écouter son « bon cœur », et on ne s'improvise pas accompagnateurs de réfugiés. Il faut pouvoir accueillir dans de bonnes conditions matérielles, dans le long terme, être disponibles à des personnes qui ne connaissent ni le pays, ni la langue, ni la culture... Cela nécessite une formation que le service diocésain de la diaconie pourra assurer. Il est également nécessaire que les dossiers des personnes accueillies soient regroupés afin de pouvoir être traités par des personnes compétentes, en concertation avec les pouvoirs publics, et cela pour leur bien.

Cette tragédie qui frappe des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, d'enfants, de jeunes, de personnes âgées nous appelle à faire résonner l'Évangile de la fraternité, une fraternité fondée en Jésus-Christ qui s'est fait le Frère de tous les hommes. Nous sentons bien que devant un tel drame, nous ne pouvons pas nous payer de mots! Le Catéchisme de l'Église Catholique, auquel nous faisons si souvent référence, précise en son numéro 2241 : « *Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent.* » Notre diocèse fera ce qu'il pourra, avec ses moyens... Une goutte d'eau dans la mer diront certains, mais une goutte d'eau qui a saveur d'Évangile et qui contribuera à ce que notre nation, mieux pourvue, accueille l'étranger en quête de sécurité...

*Seigneur, aucun homme n'est pour toi un étranger, et nul n'est si loin que tu ne puisses le secourir : n'oublie pas les réfugiés, les exilés, les enfants séparés de leur famille ; que prennent fin leurs souffrances, et donne-nous, pour accueillir ceux que le monde rejette, l'amour et le respect que tu leur portes.<sup>2</sup>*

à Moulins, le 9 septembre 2015

+ Laurent PERCEROU  
Évêque de Moulins

---

2 Collecte de la messe pour les réfugiés et les exilés